

## **Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution**

### **Volet 2 : (se) mobiliser, prévenir et accompagner**

#### **Dossier thématique (Novembre 2022)**

Dès avril 2021, l'ONPE publiait la première partie d'un dossier thématique répondant aux besoins exprimés par les acteurs confrontés à la prostitution des enfants et des adolescents : mieux comprendre ce phénomène en expansion et identifier les pratiques concourant à la protection. Ce premier volet fournissait des repères pour appréhender les réalités complexes recouvertes par le terme de prostitution des mineurs. Il montrait comment des acteurs et services précurseurs étaient en mesure de repérer, reconnaître et rencontrer les mineurs victimes, et il présentait de premières réponses institutionnelles et partenariales.

**Un an après l'annonce du plan interministériel de lutte contre la prostitution des mineurs, l'ONPE publie la seconde partie de ce dossier, intitulée *Protéger les enfants et les adolescents victimes de la prostitution, volet 2 : (se) mobiliser, prévenir et accompagner*.**

Ainsi, l'ONPE continue à rendre compte de mobilisations en faveur des mineurs concernés et interroge la manière dont d'autres acteurs (comme ceux du soin) peuvent intervenir. Ce deuxième volet met en évidence l'importance d'une prévention précoce, s'adressant à tous et s'appuyant sur la connaissance, de plus en plus précise, des mécanismes à l'œuvre. Une dernière partie montre comment des dispositifs qui s'adaptent et se diversifient peuvent répondre aux besoins de réhumanisation, de sécurisation et de restauration des enfants et adolescents victimes de cette forme d'exploitation sexuelle.

Pour aider à l'appropriation des connaissances, l'ONPE met à disposition en ligne :

- **Une vidéo, format court**, présentant le travail réalisé et ses apports ;
- **Deux fiches synthétiques**. La première, intitulée *Comprendre le danger et les obstacles à la protection*, explique les facteurs de risque et mécanismes susceptibles d'attirer et de maintenir les adolescents dans la prostitution. La seconde, intitulée *Accompagner les mineurs victimes de prostitution* décrit les acteurs et dispositifs ressources. Elle permet également d'identifier les temporalités et principes d'accompagnement qui concourent d'une part, à extraire les adolescents du milieu de danger, d'autre part, à ce qu'ils désirent et s'approprient un autre projet personnel et de vie.

**Vous retrouverez l'ensemble de ces éléments à la [page suivante du site internet de l'ONPE](#).**

**Contact presse :**

**Nora Darani, Responsable de la communication du GIP Enfance en Danger (ONPE – Snated-119)**

**07 83 67 62 12 – [ndarani@giped.gouv.fr](mailto:ndarani@giped.gouv.fr)**

**Secrétariat de l'ONPE – 01 53 06 68 92 – [direction@onpe.gouv.fr](mailto:direction@onpe.gouv.fr)**

Pour s'inscrire à la  
Lettre mensuelle de  
l'ONPE, cliquez ici

